

# Le 6 février dernier, l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets RadioActifs (ANDRA) et Nancy-Université ont signé un partenariat d'une durée de 5 ans.

**Et cela, sans aucune consultation des étudiant-e-s et/ou des représentant-e-s élu-e-s.**

L'ANDRA est chargée de l'enfouissement des déchets nucléaires (cf Loi Bataille) et gère, entre autre, le futur site d'enfouissement de Bure dans la Meuse. Elle est partie intégrante du lobby du nucléaire, qui va de l'extraction de l'Uranium jusqu'au retraitement des déchets radioactifs en passant par l'exploitation des centrales. Il s'agit d'un lobby opaque (activités soumises au secret défense...) et criminel (contamination des populations du Niger dans les mines d'uranium et soutien aux dictatures locales, production de déchets extrêmement dangereux pour des milliers d'années, violente répression des militant-e-s anti-nucléaire...).



Si ce partenariat est conclu aujourd'hui, ce n'est pas un hasard mais c'est le fruit d'une logique globale. En effet depuis l'adoption de la réforme LMD (2004) l'université est confrontée à une logique de désengagement financier de la part de l'état et donc recherche des partenariats avec des entreprises privées.

Or, comme dans tout partenariat économique, les entreprises qui investiront dans nos facs attendront une contre-partie: nous verrons donc apparaître des formations qui auront une utilité uniquement locale.

C'est déjà le cas à Clermont où il existe une licence Michelin et à Toulouse où il y a une licence Airbus...

C'est aujourd'hui le cas à Nancy-Université avec la signature de cet accord.

En effet, le futur laboratoire d'enfouissement de Bure étant situé dans le bassin économique lorrain, il est clair que Nancy-Université est subordonnée aux intérêts de l'ANDRA par cet accord, et donc du lobby du nucléaire.

Nous nous opposons à la signature de cet accord car :

- Il prévoit notamment de collaborer avec les filières de Sciences Humaines pour travailler sur les conditions « d'acceptabilité » du centre de stockage de Bure. Le but de l'ANDRA est clair: après avoir acheté les élu-e-s meusien-ne-s et haut-marnais-e-s, elle souhaite désormais utiliser la recherche et les étudiant-e-s dans le seul but de promouvoir le nucléaire.

- Il s'oppose à notre vision de l'université comme lieu de formation visant à développer l'esprit critique et à fournir une recherche non orientée; or l'ANDRA va diriger la recherche dans son sens. A quand un module professionnel (ECTS...) ANDRA obligatoire?

- Le partenariat prévoit un « accord de confidentialité » qui fait que l'ANDRA a un droit de regard sur l'université qu'elle finance et son intérêt est d'imposer le nucléaire dans les consciences, ainsi tout travaux de recherche remettant en questions ses activités ne pourra être divulgué.

**Mardi 20 mars nous étions 50 en Assemblée Générale pour la résiliation de cet accord !!**

**Nous vous invitons à une action symbolique ce jeudi 22 mars à 12h.**

**Prochaine Assemblée Générale:  
Mardi 27 mars à 12h en A114**